



Compte rendu de l'atelier de formation du 30 novembre 2018

« ATELIER D'ECRITURE : ECRIRE ET FAIRE ECRIRE UNE CHRONIQUE »

À la suite de l'Assemblée Générale ordinaire de l'AECiut qui s'est tenue le vendredi 30 novembre 2018 à l'IUT Paris Descartes, s'est déroulé un atelier de formation. Nous en délivrons ici la teneur, en ayant une petite pensée pour tous ceux qui n'ont pu venir écouter Martin Bohn et profiter de son enthousiasme communicatif.

ACCUEIL DU CONFERENCIER

MOT D'ACCUEIL DE PASCAL PLOUCHARD

Pascal Plouchard est ravi d'accueillir Martin Bohn pour une séance de formation qui prend tout son sens par rapport au « Prix d'écriture des IUT » que l'AECiut a lancé en septembre dernier. Il explique que cet atelier de l'après-midi, qui suit notre Assemblée Générale, s'intègre parfaitement dans la continuité de nos Rencontres annuelles en nous permettant de patienter jusqu'au prochain rendez-vous de Saint-Étienne. Il clôt son propos liminaire en laissant à notre conférencier le soin de se présenter.

LE CONFERENCIER : MARTIN BOHN

Journaliste de formation, après avoir travaillé pour la presse écrite et radiophonique, Martin Bohn assure depuis 1998 une activité de formation aux techniques d'écriture auprès d'un public varié de journalistes, qu'ils soient confirmés ou encore étudiants en école de journalisme. Il intervient même dans les entreprises et les administrations. Et cette journée est une grande première pour lui, nous confie-t-il, car se met désormais à former... des enseignants¹ !

¹ Nous en saurons encore un peu sur lui plus lors d'un échange informel en fin d'après-midi. Martin Bohn nous avouera avoir été étudiant de DUT GEA. C'est là que la vocation lui est venue, son enseignant d'expression-communication lui

1. POUR DEFINIR L'OBJET « CHRONIQUE »...

Dans la chronique, commence par expliquer Martin Bohn en préambule, il ne s'agit pas de transmettre de l'information, mais du plaisir de lecture avant tout. En outre, ajoute-t-il, par sa signature, l'auteur d'une chronique ne s'érige pas en une quelconque autorité, mais en *témoin d'une réalité*, d'une expérience qu'il a vécue et qu'il raconte. Seulement, pour ce faire, il lui est nécessaire de s'affranchir des codes traditionnels...

1.1. PRINCIPE FONDAMENTAL : LA CHRONIQUE CASSE LES CODES TRADITIONNELS

1.1.1. Faire réagir le corps et le cœur en s'autorisant à exprimer émotions et sensations

Martin Bohn, qui aime beaucoup jouer avec les mots, insiste sur le fait que la chronique doit « toucher », dans tous les sens du terme : il faut faire réagir *le corps* et *le cœur*. Il faut non seulement faire sortir les émotions ; ce qui suppose de disposer de temps pour écrire, comme il le développera par la suite. Mais il faut aussi savoir passer par le corps, alors que notre héritage culturel judéo-chrétien pousse à le cacher et à le faire taire. En effet, inviter dans la chronique les cinq sens que sont l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût et le toucher est difficile à réaliser, car cela implique de lutter contre tous les blocages de la société.

1.1.2. En renouvelant l'écriture, qu'il s'agisse du fond ou de la forme

Certes, « cela se dit... mais cela ne s'écrit pas », entend-on souvent². Voilà précisément tout ce qu'il faut revoir ! Dans la chronique, l'écriture sera spontanée, très proche de l'oral. Pour illustrer son propos, qu'il développera par la suite, Martin Bohn parle du texte qu'il a écrit pour l'occasion et qu'il nous lira en fin de séance. Il y évoque une « prune », en jouant sur la polysémie du mot... et des registres : dans le cas de sa chronique, il ne se réfère nullement au fruit, mais à une amende reçue dans un train.

Il n'y a pas plus de sujet qui serait noble : tout est matière à chronique. Il peut s'agir d'un moment très précis, d'un portrait, etc. En la matière, Desproges et Vialatte sont incontestablement des modèles à suivre.

1.2. ÉLÉMENTS DE DEFINITION GÉNÉRIQUE

Une fois posé ce préambule capital, Martin Bohn retrouve alors un cadre d'exposition plus classique pour nous donner les éléments de définition générique caractérisant la chronique.

ayant vivement conseillé d'embrasser la voie du journalisme...

² Sans aller jusqu'à faire un cours d'histoire et d'histoire de la littérature, Martin Bohn opère une petite digression pour faire remonter les racines de ce problème à la volonté d'instaurer une langue unique dominante.

1.2.1. Un texte court...

La chronique se définira comme un texte court, de support variable, à diffusion régulière, comme l'indique l'étymologie même du mot. De ce point de vue, c'est en quelque sorte un véritable rendez-vous rituel que l'auteur se donne avec son Lecteur... et ce, à une place généralement stratégique dans le média concerné. Martin Bohn cite quelques signatures célèbres : Pierre Desproges, Claude Sarraute ou encore Eric Fottorino, à qui les 800 signes de sa chronique quotidienne dans *Le Monde* demandaient un travail à temps plein... de huit heures par jour.

1.2.2. Où s'exprime une voix particulière qui vise un effet

La chronique se rapproche beaucoup du « billet d'humeur », tant par sa brièveté que par l'orientation que son auteur lui donne. Elle cherche à produire des images, des sentiments et des émotions. Il peut s'agir d'un « coup de cœur », d'un « coup de gueule » ou d'une opinion toute personnelle. En d'autres termes, la singularité de notre voix devient, dans la chronique, aussi nécessaire que précieuse. Martin Bohn s'empresse de préciser que si l'humour est un puissant ressort de la chronique, il n'en est cependant pas la fin. À cet égard, il n'est pas inutile, continue-t-il, de faire passer un test à ses productions auprès d'un public restreint avant une plus large diffusion.

L'auditoire cherche à mieux cerner la différence que l'on peut faire entre le billet d'humeur et la chronique. Pour Martin Bohn, c'est essentiellement une question de format. Encore plus court que la chronique, précise-t-il, le billet d'humeur est particulièrement ciselé. Mais il est aussi plus restreint quant à ses ambitions, puisqu'il vise essentiellement à faire passer un « coup de cœur » ou un « coup de gueule ». La chronique, quant à elle, pourrait aisément se laisser résumer à ces trois fonctions : « Fais-moi rire ! Fais-moi réfléchir ! Donne-moi ton avis ! »

Valérie Rodier-Bellec demande si la chronique peut être un « texte adressé ; auquel cas cela n'est pas sans faire penser au *pitch* du *storytelling*. « Bien sûr », lui répond Martin Bohn : on peut en effet prendre le lecteur à témoin... ou à partie.

1.2.3. Écrire une chronique, « c'est décrire... et réécrire »

La chronique fait appel à des idées, mais surtout à des images, à des sensations ; ce qui nécessite, de la part de l'auteur, un travail approfondi sur la langue pour chercher... et *trouver* le mot juste. Martin Bohn donne en exemple le grand journaliste Albert Londres, dont la description des bagnards de Cayenne, parue dans sa chronique du 8 août 1923 dans *Le Petit Parisien*, est très évocatrice³. Il cite de mémoire une expression qui touche : « jambes grêles ».

³ Si vous ne connaissez pas encore cette mine, votre serviteur ne saurait trop vous conseiller *RetroNews*, le site de presse de la Bibliothèque nationale de France. Son module de recherche vous donnera très facilement accès à la une du *Petit Parisien* où a été publié l'article d'Albert Londres (consultation du 20.12.2018) : <https://www.retronews.fr/jus-tice/echo-de-presse/2017/12/15/cetait-la-une-au-bagne-de-guyane-avec-albert-londres>.

Une des participantes réagit à l'autre exemple qu'il donne : la « peau de carton ». Elle vient ainsi confirmer la puissance évocatrice de cette métaphore en relatant son expérience jubilatoire de lectrice du *Petit éloge de la peau*⁴ : la description particulièrement précise d'un coup de soleil lui a donné à revivre les sensations qu'elle-même avait éprouvées à l'occasion d'un tel épisode douloureux.

Pour nous montrer à quel point il est nécessaire de « parler le langage de nos lecteurs », Marin Bohn procède alors à une petite démonstration par l'absurde : comment faire comprendre l'odeur de la papaye mûre à un lecteur qui n'en n'a jamais fait l'expérience ? Il faut inévitablement trouver des substituts pour le goût...

1.2.3. Mais en oubliant « l'écriture institutionnelle, ce cancer de l'écriture »

1.2.3.1. Les registres

Il ne faut pas non plus, poursuit-il, hésiter à convoquer le langage de l'enfant, à intégrer la langue orale à l'écrit, en sachant jouer sur les registres de langue. Car, ajoute-t-il, plus c'est simple, plus on aura les moyens de toucher le Lecteur. Un seul petit exemple suffit à nous faire comprendre ce que la chronique n'est pas. Des trois formulations concurrentes pour désigner une même réalité, « un ouvrage universitaire », « un livre pour les profs », « un bouquin de la BU », c'est la dernière expression qui sera évidemment la plus percutante pour la chronique.

Répondant à une question de Peggy Raffy-Hideux, Martin Bohn précise sa pensée sur les fameux registres de langue : dans la chronique, on a droit à tout, qu'il s'agisse du langage familier ou même de l'argot. Seulement, s'empresse-t-il de préciser, il faut que cela se fasse à petite dose, sans descendre dans le vulgaire ou le « trash »... Un bon moyen, pour mieux faire passer tel ou tel vocable, consistera à l'enchâsser dans un passage très « littéraire ».

1.2.3.2. « L'œil écrit ; l'oreille corrige. »

Pascale Vergely évoque la question de l'oralisation du texte, une étape dont Martin Bohn confirme l'importance. Il pense bien sûr, comme nous tous, à la technique du « gueuloir » de Flaubert. Dans le même esprit, il cite la justesse de Maupassant dans la ponctuation de ses phrases longues.

La discussion qui s'engage permet de faire émerger les noms d'humoristes qui font l'unanimité. À côté de Sophia Aram, citée précédemment par Anne-Marie Hinault pour ses « billets d'humour », sont évoquées Charline Vanhœnacker, dont les textes sur *France Inter* sont aussi corrosifs qu'ils sont hilarants, et Blanche Gardin, aux propos très crus délivrés avec un ton si particulier... Peggy Raffy-Hideux pense également à certaines plumes de *Télérama*. Martin Bohn acquiesce en précisant que les journalistes de *Télérama* peuvent justement se permettre de prendre le temps d'écrire. Telle est, en effet, la condition nécessaire pour une production de qualité.

⁴ Régine DETAMBEL. *Petit éloge de la peau*. Paris : Gallimard (Collection Folio 2 euros), 2006, 140 p. ISBN : 978-2-07-034085-9.

2. LA RECETTE D'UNE BONNE CHRONIQUE

Martin Bohn passe en revue les différents ingrédients qui composent la chronique pour nous en livrer ses secrets. Une chronique est réussie, expliquera-t-il par la suite, lorsque « le plaisir de l'écriture passe dans la lecture », lorsque le Lecteur éprouve un « plaisir gustatif en "dévorer" le texte ».

2.1. UN ANGLE AFFUTE A TRAITER

2.1.1. Principe à suivre

Tel un archer, explique Martin Bohn, l'auteur de la chronique doit décocher sa flèche en visant juste pour atteindre sa cible. Car, comme tout article, une chronique ne traitera que d'un sujet et d'un seul. Mais voilà... Comment donc trouver l'idée et, surtout, comment formuler ce sujet précis que l'on va développer ? En d'autres termes, quel va bien pouvoir être « l'angle d'attaque » de la chronique ? Martin Bohn nous livre une technique, somme toute assez simple, mais redoutablement efficace : il nous recommande de passer par la forme interrogative en posant une *question simple, précise et ouverte*. Cela permet ainsi de ne pas succomber à la fâcheuse tentation de l'abstraction et de la complexité ; ce dont nous sommes tous, trop souvent, victimes.

2.1.2. Exercice d'application : formuler un « angle d'attaque »

Comme tout formateur qui se respecte, Martin Bohn sait alterner apports théoriques et exercices pratiques. Nous recevons donc notre première « mission impossible » : trouver notre prochain sujet de chronique, c'est-à-dire notre « angle d'attaque ». Partant de sa propre expérience, chacun propose tour à tour sa question. Petit florilège des propositions⁵...

Enchantée par l'exposition du Grand Palais qu'elle vient de visiter, Peggy Raffy-Hideux, propose : « Comment j'ai renoué avec Mickael Jackson ? » Anne-Marie Hinault nous avoue être confrontée à un véritable problème existentiel dans son appartement : « Comment garder ma poubelle à compost dans ma cuisine parisienne ? » Robert Dengerma, qui a également choisi une réalité aussi peu agréable à évoquer, formule son angle d'attaque avec tout le tact et l'élégance qu'on lui connaît : « Quel destin pour cette petite crotte de chien ? »

⁵ Le temps de cet exercice, l'auteur du présent compte rendu abandonne donc sa fonction de secrétaire de séance pour partir, lui aussi, en quête de son « angle d'attaque ». La situation qu'il vit à cet instant précis, partagé qu'il est entre l'exigence du devoir austère de secrétaire à l'écriture académique et la tentation du plaisir procuré par une tout autre forme d'écriture, revivifiée, le pousse à la formulation suivante, à la dimension tragique, pour ne pas dire cornélienne... : « Comment continuer d'écrire des comptes rendus pour l'AECiut... après avoir suivi un cours sur l'écriture de la chronique ? »

Martin Bohn endosse alors avec une facilité déconcertante le rôle de l'enseignant bienveillant : partant des propositions enthousiastes de chacun de ses « étudiants », il rebondit de manière constructive sur chaque phrase pour l'affiner en la débarrassant de ses maladresses – mais sans pour autant la dénaturer – et propose ainsi la formulation qui fait mouche !

- « *Comment me désintoxiquer des réseaux sociaux ?* »

Martin Bohn, pour qui cette phrase a une résonance toute personnelle, propose une solution éminemment plus imagée et concrète, renvoyant à sa propre expérience conjugale..., explosive : « *Comment Facebook a mis le feu chez moi ?* »

- « *Comment maintenir une communication bienveillante avec mon ado de trois ans ?* »

Voilà bien de quoi susciter la curiosité du lecteur ! Loyal Kanaan-Caillol à qui l'on doit cet angle d'attaque, explique que « l'ado de trois ans » n'est en aucun cas une formulation erronée : elle correspond parfaitement à la situation qu'elle vit avec son enfant de... trois ans. Seulement, s'empresse d'ajouter Martin Bohn, il faut veiller à plus de simplicité dans la formulation. Il propose donc de rectifier la formulation en ces termes : « *Comment rester bienveillante avec mon ado de trois ans ?* »

- « *Pourquoi continuer à regarder les chaînes d'info alors que je trouve ça nul ?* »

Le « pourquoi » est beaucoup trop abstrait, réagit Martin Bohn, qui convoque Françoise Dolto, pour qui le « pourquoi » est en réalité un « comment ». Le « comment » permet en effet de se lancer plus facilement dans l'action... et l'écriture de réalités concrètes.

2.2. UN TITRE INCITATIF

Martin Bohn revient ensuite sur les deux types de titres qui existent, le « titre informatif » et le « titre incitatif », le second étant à préférer pour une chronique, parce que beaucoup plus percutant. Afin de bien nous faire comprendre les caractéristiques de ces deux types de titres, il oppose les pratiques du *Monde* à celles de *Libération*. À la différence du titre informatif du *Monde*, explique-t-il, *Libération* titrait pour sa part « Boat people » pour faire référence au président Sarkozy photographié, juste après son élection, sur le yacht de son ami Vincent Bolloré en mai 2007⁶.

Peggy Raffy-Hideux se demande alors si la chronique ne reviendrait pas, dans bien des cas, à dire tout haut ce que les gens pensent tout bas. Martin Bohn acquiesce. C'est ce qu'il appelle, précise-t-il, « l'effet petit diable » : on peut se permettre de heurter la pensée en allant dans la provocation ; ce qui permet à l'esprit et à la curiosité de s'éveiller. Il donne quelques exemples : « Est-ce que les Noirs ont une âme ? Est-ce que les femmes peuvent avoir le droit

⁶ Qui cherchera à en savoir un peu plus à ce sujet ne manquera pas de consulter le commentaire de Laurent Joffrin sur la genèse de ce titre dans son avant-propos à l'ouvrage d'Hervé Marchon. Hervé MARCHON, *Libé : les meilleurs titres. Préface de Stéphane De Groodt, avant-propos de Laurent Joffrin*. Paris : Éditions de La Martinière, 2016, 218 p. ISBN : 978-2-7324-7562.

de vote ? » Dans la même veine, Peggy Raffy-Hideux pense au fameux titre provocateur⁷ : « Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer. » Mais Martin Bohn tempère aussitôt : il ne faut toutefois pas abuser du stratagème ; tout est affaire de mesure.

2.3. UNE ACCROCHE PERCUTANTE

2.3.1. Principe à suivre

L'accroche, explique Martin Bohn, se donne pour objectif de donner envie de lire le texte, car, insiste-t-il, il y a toujours un effort de lecture à faire ! Mais si cet objectif est clair pour tous, il reste encore à comprendre ce que cette accroche peut contenir.

Anne-Marie Hinault évoque le réflexe journalistique de la phrase initiale à 5 W qui transmet le message essentiel : « Est-ce aussi un objectif à atteindre dans la chronique ? » Martin Bohn lui répond que ce n'est pas l'essentiel dans la chronique. Il cite ainsi l'accroche du texte qu'il a tout spécialement écrit pour nous et qu'il nous lira à la fin de la séance : « Votre collègue a effacé ma femme. » Pascale Vergely fait remarquer à cet égard que la « presse people », avec un journal comme *Voici*, a parfaitement compris le mécanisme de l'accroche et des titres « racleurs » et sait en jouer abondamment. Vivianne Claus se demande pour sa part si l'on peut tout se permettre dans l'accroche : une phrase au discours direct qui ferait parler tel personnage est-elle possible ou bien, au contraire, est-elle à exclure ?

Pour mieux faire comprendre l'essence de l'accroche, Martin Bohn propose alors de la percevoir à l'aune du cinéma et de sa traditionnelle formule « Moteur... *Action* ! » Dans ces conditions, tout ce qui concourt à l'*action* pourra se prêter à l'accroche : une citation, une phrase provocante, comme celle de Desproges (« Les nudistes sont des saints. ») dans *L'Aurore* en 1973. On peut même envisager un chiffre... pour autant qu'il se comprenne tout de suite.

2.3.2. Exercice d'application : rédiger une accroche

Martin Bohn nous donne ensuite notre second exercice d'application : rédiger l'accroche de la chronique. Mais sur quelle chronique choisir de travailler ensemble ? C'est celle de la poubelle à compost qui finit par emporter l'adhésion du plus grand nombre. Un petit temps de réflexion nous est alors laissé avant que nous ne mettions en commun nos solutions.

Giovanna Musillo explique avoir fait le choix de s'adresser directement à sa poubelle sur un ton particulièrement vindicatif : « Poubelle, tu pues de la gueule ! » Martin Bohn lui conseille toutefois de ne pas aller aussi loin dans cette voie-là. Un plus simple « Ma poubelle pue ! » passera beaucoup mieux.

Toujours aussi concernée par la fameuse poubelle en question, Anne-Marie Hinault a, quant à elle, trouvé son inspiration avec une accroche en forme de devinette : « Qu'est-ce qui,

⁷ Dany LAFERRIERE. *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*. Paris : Belfond, 1989, 152 p. ISBN : 2-7144-2303-5.

dans ma cuisine, est vert, attire les moucheron et... pue ? » Cette forme interrogative, commente Martin Bohn, se prête bien à l'accroche, car elle pousse le Lecteur à répondre.

2.4. UN ARGUMENT A RACONTER

2.4.1. Une liberté revendiquée pour la structure

La structuration de l'argument, explique Martin Bohn, est totalement libre. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'argument ne repose pas forcément sur la technique journalistique de la « pyramide inversée ». Bien au contraire, toutes les techniques narratives peuvent être convoquées dans la chronique, tant que l'on reste dans le concret. Il ne faut donc pas hésiter, conseille-t-il, à relire les auteurs qui nous plaisent et qui vont ainsi nous accompagner dans notre cheminement d'écriture. Il ne faut pas, non plus, hésiter à jouer sur l'effet de surprise...

2.4.2. Mais des principes d'écriture auxquels il faut se conformer

À l'inverse, ses recommandations en matière d'écriture ont valeur d'injonction. Il s'agit, en quelque sorte, de « dynamiter la phrase ». Il faut tout d'abord penser à rédiger un texte court... avec des phrases courtes, c'est-à-dire de moins de 13 mots en moyenne. Cela implique donc de lutter contre ce qu'il appelle « la pollution de l'écriture », constituée par tous les mots inutiles, dont, au premier chef, les adverbes et les verbes faibles que sont « avoir » et « être ».

Il ne faut pas se retenir, dans tous les sens du terme... Le « premier jet » arrive et on remplit alors la page... pour mieux la retravailler ensuite et faire maigrir son texte, poursuit Martin Bohn. Mais sa formule se comprend également d'une autre façon : il est aussi nécessaire de faire sortir ses propres émotions pour les faire partager. Colère, peur, joie, tristesse et amour sont en effet autant de sujets à exprimer pour les communiquer au Lecteur.

2.5. UNE CHUTE QUI SOIT « UN PUR CADEAU OFFERT AU LECTEUR »

Si Martin Bohn est tout à fait d'accord avec l'une d'entre nous qui propose de définir la chute, qui occupe la position finale du texte, comme une « accroche inversée », il préfère tout de même nous la présenter comme « un pur cadeau offert au Lecteur ». La chute est en effet à comprendre comme un moment de complicité très fort où l'auteur récompense son Lecteur... pour avoir fait l'effort d'être allé au bout de sa lecture.

3. SEANCE DE DEGUSTATION : LECTURE DE CHRONIQUES

Le cours touche à sa fin... Si nous avons tous été attentifs et avons bien participé, notre professeur ne compte pas pour autant distribuer d'images aux élèves modèles que nous avons

été. Mais nous ne perdrons pas au change, puisqu'il a choisi de nous gratifier d'un dessert constitué de trois petits textes qui viendront illustrer l'ensemble de ses propos sur la chronique. Nous buvons ses paroles, dans un silence religieux qui clôt en beauté ce si riche moment de partage.

3.1. UNE CHRONIQUE DE FATHI DERDER

Martin Bohn a tout d'abord choisi un texte de Fathi Derder⁸. Ce journaliste suisse, élu conseiller national du canton de Vaud (Parti libéral radical) depuis 2011, a tenu, dans les colonnes du *Matin*, une rubrique portant le même titre que celui de son blog : *Les petits secrets du Palais*.

Après la lecture de cette chronique, Martin Bohn revient juste sur le principe de composition de ce texte qui repose sur la circularité : la chute reprend le titre même de cette chronique... pour lui en donner tout son sens.

« *D'accord, d'accord...* »

Nos amis français sont venus lundi à Berne. Une délégation du Sénat en visite. On s'attendait à du lourd : on a été servis. La totale. Ce ton, ce style inimitable : ne jamais parler, toujours expliquer.

Au repas déjà, chez l'ambassadeur, une sénatrice « explique » à ma table que la France est un pays ultralibéral. Oui, Madame. Elle nous raconte les us et coutumes des habitants de cette terre lointaine. Inconnue. Je lui fais remarquer que, si la France est un pays « ultralibéral », la Suisse est un club échangiste. Sous ecsta.

Quelques minutes plus tard, en séance, un sénateur nous « explique » que nous ne comprenons pas la France. Et sa fiscalité. Il faut savoir que, pour un élu français en tournée en province, si on n'est pas d'accord, c'est qu'on ne l'a pas compris. Alors il réexplique, plus lentement. Il articule. C'est inintéressant, mais joli à entendre.

Puis, devant notre lenteur – tout helvétique –, une sénatrice admet alors que, dans le fond, nous « ne pouvons pas » comprendre la question fiscale française. Car la Suisse est, je cite, « en retard en matière de dépenses publiques ». La preuve : les crèches. Je n'invente rien.

Désarmante France. Quarante ans de déficit, une dette abyssale, mais elle fait la leçon. Elle donne un cours de gestion de faillite au pays le plus riche du monde. Le cancre fait la

⁸ Une rapide enquête laisse apparaître que ce même texte a été repris, quelques jours plus tard, sur le blog qu'a également tenu l'auteur sur le site du Huffington Post, mais avec quelques petites modifications, la dernière actualisation datant de 2016. Cette seconde version est disponible à l'adresse suivante (consultation du 20.12.2018) : https://www.huffingtonpost.fr/fathi-derder/crise-economique-france_b_3227852.html. Dans une perspective pédagogique, il pourra toujours être intéressant de se livrer au « jeu des sept erreurs ». À part une correction d'ordre orthographique (le « tout helvétique » initial est devenu « toute helvétique »), les quelques différences que l'on observe sont à comprendre comme autant de choix d'écriture. L'accroche se trouve en effet retravaillée. Le passage « ne jamais parler, toujours expliquer » s'est transformé en « un sénateur français ne parle pas, il explique » ; ce qui illustre bien le souci de faire référence au concret dont parlait précisément Martin Bohn.

nique au premier de classe : le panache laisse coi. Admirable. Encore !

Moralité : la crise française est plus grave que prévu. On se trompe, notamment, sur sa cause. La France ne souffre ni de son chômage ni de sa dette : elle est malade de son aveuglement. Incapable de se remettre en question. Le fameux « déni » : l'Allemagne a tort, la Suisse a tort, tout le monde a tort.

Et la France ? Elle a raison. D'accord ? D'accord. Et pendant ce temps, elle coule. Encore et encore. C'est que le début. D'accord, d'accord...

Fathi Derder, *Le Matin*, édition du lundi 6 mai 2013, p. 11.

3.2. UNE CHRONIQUE DE PIERRE DESPROGES

Martin Bohn continue avec un auteur qu'il a déjà cité : Pierre Desproges. Il nous lit sa chronique sur les nudistes parue en 1973 dans *L'Aurore*.

3.3. UN TEXTE « COLLECTOR » DE MARTIN BOHN LUI-MEME

At last but not least, notre professeur termine son cours avec la chronique qu'il a spécialement écrite pour nous. Il y relate une mésaventure qui lui est arrivée en famille au cours d'un voyage en train. En voici juste le début...

Cher service commercial,

Votre collègue a effacé ma femme. Comme ça, derrière son guichet de gare. [...]

4. CONCLUSION : LA CHRONIQUE ET LE « PRIX D'ECRITURE DES IUT »

Dans les toutes dernières minutes, Pascal Plouchard revient sur nos préoccupations concrètes concernant le « Prix d'écriture des IUT ». La discussion porte plus précisément sur les contraintes d'écriture qui figurent dans le règlement.

4.1. CONTRAINTE SUR LE SYSTEME ENONCIATIF : INTERDICTION DU « JE »

Pascal Plouchard rappelle que le règlement stipule que l'écriture ne doit pas se faire à la première personne. Il s'agissait, précise-t-il, d'un choix mûrement réfléchi qui s'explique par le fait que l'on constate, bien trop souvent, l'omniprésence du « Je » dans l'écriture du rapport de stage. C'est toutefois une décision qui ne fait pas l'unanimité au sein de l'assemblée. Martin Bohn fait surtout remarquer que c'est loin de rendre la tâche facile aux étudiants...

4.2. CONTRAINTE SUR LA LONGUEUR : LE NOMBRE DE SIGNES

Pascale Vergely revient sur la question de la longueur de la chronique pour rappeler la consigne : le règlement impose un texte de 3000 signes, espaces non compris, avec une marge de plus ou moins 10%. Ne serait-ce pas un peu trop long ? Des voix s'élèvent en ce sens pour expliquer que cette contrainte s'avère difficile à respecter de la part des étudiants.

Sans doute intégrer les espaces dans le décompte – comme c'est la tradition, pour le plus grand bonheur des « pigistes » – serait-il beaucoup plus judicieux, estime Martin Bohn. On trouverait là une longueur acceptable par tous.

Mais sur ces deux premiers points abordés, il est malheureusement impossible de modifier les règles, certains enseignants ayant déjà fait écrire leur production aux étudiants, d'autres n'ayant pas encore commencé de travailler avec eux. La prochaine édition du prix d'écriture devra, sans nul doute, intégrer plus de souplesse dans son règlement.

4.3. CONTRAINTE SUR LA THEMATIQUE CHOISIE : ELOGE DE LA MODERNITE »

Martin Bohn réagit enfin à l'énoncé de la thématique même du prix d'écriture rappelée par Anne-Marie Hinault. Il prodigue quelques conseils de rédaction. Cette thématique se prête bien à certains procédés d'écriture. Il peut être très fructueux, explique-t-il, d'utiliser le contraste (« avant »... « maintenant »). L'énoncé d'un paradoxe doit pouvoir offrir de percutantes accroches. Quant aux figures de style, elles ne sont pas à négliger. Martin Bohn pense en particulier à la personnification ou à l'oxymore, avec une expression comme « cette vieille Modernité ».

C'est désormais au tour de Martin Bohn de poser des questions. Il demande si une « restitution orale » est prévue dans le cadre de cette activité pédagogique, car il est important, souligne-t-il, de faire comprendre que l'on écrit aussi pour dire... Pascal Plouchard ne peut lui répondre que par l'affirmative : si l'on écrit pour être lu ; on écrit également pour être entendu. C'est pourquoi, ajoute-t-il, les textes primés doivent non seulement être publiés dans le quotidien *Sud Ouest*, mais aussi être « déclamés » par des étudiants lors de nos Rencontres de Saint-Étienne.

Il ne reste plus à Pascal Plouchard qu'à remercier chaleureusement notre conférencier invité. Ceux qui ne sont pas pressés sont invités à partager le « verre de l'amitié », que l'on doit à la « dive bouteille » de champagne offerte par notre organisatrice des Rencontres de Reims, Agnès Guesnon, que nous remercions encore !

Jean-Louis Fort

Secrétaire de l'AEClut